

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 1^{er} février 2013**

Objet : Plan de financement pour le raccordement de la zone d'activité du « Petit Bonnefond » sur la commune de Saint Just le Martel

L'an deux mille treize, le premier février à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt trois janvier, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Pierre LEFORT	Conseiller Général du Conseil Général Haute Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mr Ducourtieux)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Mr Bernard JAUVION	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Sont excusés :

Mme Ghilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

L'Agglo de Limoges a sollicité DORSAL pour une extension de réseau et en particulier, pour le raccordement de l'entreprise d'imprimerie NPC située sur la ZA du « Petit Bonnefond » commune de Saint-Just le Martel.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 68 100 € HT.

Le coût maximum de l'opération, supporté par DORSAL, est estimé à 58 100 euros HT.

Outre ce coût supporté par DORSAL, une part est prise en charge directement par Axione Limousin à hauteur de 10 000 euros (5 000 euros sur le programme quinquennal et 5 000 euros sur fonds propres).

Ce projet ne bénéficiera pas de fonds européens.

En accord avec la Région Limousin et l'Agglomération de Limoges, le plan de financement suivant est proposé pour la part supportée par Dorsal :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE (à titre indicatif)
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LIMOGES	46 480 €	80 %
REGION LIMOUSIN	11 620 €	20 %
TOTAL de l'opération	58 100 €	100%

En référence à la délibération N°284 du 16 mars 2012, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée en complément par la Communauté d'Agglomération de Limoges.

Pour rappel, cette participation financière est calculée à hauteur de 3% du montant des travaux avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 5 000 euros. Elle s'élèvera, pour le cas présent, à **2 043 euros**.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical votent, à l'unanimité, le plan de financement relatif au raccordement de la zone d'activité du « Petit Bonnefond » sur la commune de Saint Just le Martel, tel que proposé en séance et donnent autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes et signer tout acte s'y rapportant.

Fait à Limoges, le 1^{er} février 2013

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

